

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

## ABONNEMENT

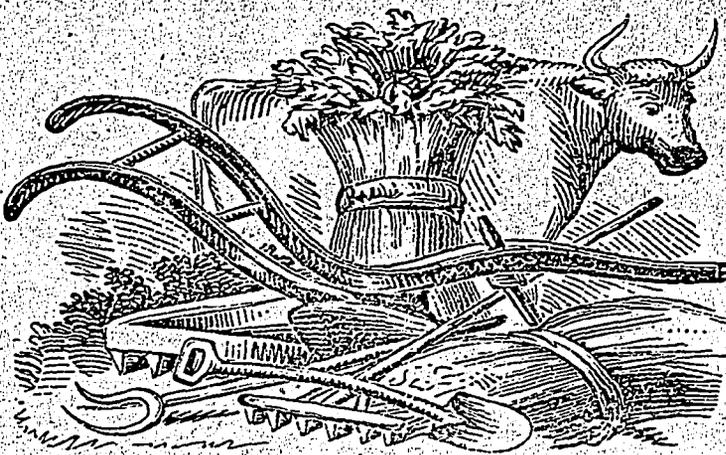
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCES

1re insertion, 8 cts. la ligne  
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### AUGMENTATION DES PRODUITS PAR LA BONNE TENUE ET LA NOURRITURE ABONDANTE.

La ration d'entretien ne fait donc qu'entretenir la vie de l'animal, elle ne rapporte rien, et toutes les dépenses qu'elle occasionne ne sont qu'une perte sans compensation aucune.

La ration de production, au contraire, donne seule des produits, c'est elle qui paie les frais nécessités pour la tenue du bétail, et les aliments donnés en ration d'entretien; par conséquent plus cette ration sera abondante plus les profits seront considérables.

Un exemple fera mieux saisir notre pensée. Supposons une vache de 720 livres poids vivant, sa ration d'entretien devra être de 12 livres de bon foin ou son équivalent par jour. Si l'on porte la ration totale à 15 livres de bon foin, on aura pour ration de production 3 livres de foin seulement ou 1/5 de la ration totale. Si l'on porte la ration à 18 livres, la ration de production sera de 6 livres, c'est-à-dire qu'avec une augmentation de 1/6 ou une production deux fois aussi forte qu'en premier lieu. Si maintenant l'on élève la ration jusqu'à 24 livres, la ration de production sera de 12 livres, c'est-à-dire qu'avec une augmentation de 1/2 on aura un produit quatre fois plus fort que dans le premier cas.

On peut se demander comment il se fait que la production devienne si forte avec une augmentation de nourriture relativement si faible? Cela est dû à ce que le rapport entre la ration d'entretien et la ration de production diminue à mesure que l'on augmente cette dernière. Ainsi, dans l'exemple précédent, la ration d'entretien est d'abord quatre fois celle de production, puis, elle n'est plus que deux fois, et, enfin, elle ne fait que l'égal.

Maintenant nos lecteurs doivent bien se garder de croire que ces chiffres soient imaginaires. Des essais réitérés ont prouvé qu'un poids donné de nourriture ou ration de production produit invariablement une quantité proportionnelle de

denrées animales. Ainsi, il est reconnu, comme règle générale que chaque 10 livres de foin ou son équivalent produit en moyenne 1 livre de chair ou 5 pintes de lait.

La conclusion à tirer de ces chiffres est très-facile. Donner au bétail une quantité d'aliments telle que la ration d'entretien n'en forme qu'une très-légère fraction.

L'augmentation des profits nets exigerait que les choses se passassent ainsi, malheureusement il n'est pas possible à l'éleveur de mettre cette conclusion en pratique. L'estomac de l'animal est une espèce de poche dont la capacité est limitée, on ne peut introduire dans cette poche qu'un certain volume de foin, qui doit être digéré et élaboré avant d'être remplacé par d'autre. Il est bien vrai qu'on pourrait remplacer le foin par un même volume d'autres aliments plus nourrissants; mais alors, on se trouve arrêté par les facultés digestives dont on ne peut dépasser les limites. Si on lui donne plus de substance alimentaire que l'animal n'en peut digérer, l'excédant passera dans les déjections et sera perdu pour la nutrition. Le fumier en sera plus riche, mais il aura été payé bien trop cher. De plus, surcharger l'estomac d'un animal, c'est l'exposer à de fréquentes indigestions qui compromettent sa santé.

Enfin, certains genres de production exigent une alimentation déterminée qu'on ne doit pas dépasser sous peine de manquer son but. L'animal de travail trop copieusement nourri engraisse et ne travaille plus avec la même activité. Le reproducteur qui reçoit une alimentation trop abondante et trop riche devient impropre à la reproduction. Les vaches grasses retiennent plus difficilement et lorsqu'elles ont conçu elles ne donnent que des petits chétifs. Les vaches laitières qui engraisser subissent une diminution dans leur lactation. Les jeunes animaux dans l'état de croissance peuvent engraisser sans en éprouver de mauvais effets, on doit en excepter cependant ceux que l'on destine au travail. Quant aux animaux à l'engrais il n'y a de limite pour eux que celle de leurs facultés digestives.

On doit donc leur distribuer la plus forte alimentation pourvu que leur estomac ne soit pas surabondamment surchargé

et qu'ils puissent élaborer suffisamment les principes nutritifs qui y sont contenus. En agissant ainsi on hâte beaucoup l'engraissement et on diminue par conséquent le nombre des rations d'entretien.

40. En général pour les bestiaux autres que les animaux à l'engrais la ration totale doit être 1/30 du poids vivant de l'animal, c'est-à-dire 3½ pour chaque 100 livres de l'animal vivant en bon foin de prairie naturelle ou en tout autre aliment en proportion de sa valeur nutritive. La Gazette des Campagnes a déjà donné le tableau des équivalents nutritifs des divers aliments distribués au bétail. D'après ce tableau si nous remplaçons une partie du foin par de la paille, des navets, des betteraves ou des patates, il faudra deux livres de paille, 5 livres de navets, 2½ livres de betteraves et 2 de patates pour nourrir autant qu'une livre de foin. Alors, puisque le bétail exige en foin pour sa ration totale 3½ pour 100 de son poids, il lui faudra en paille 7 pour 100, en navets 16½, en betteraves 8½ et en patates 7, ainsi de suite pour toutes les autres espèces d'aliments suivant leur valeur nutritive.

Les chiffres qui précèdent nous rendent très-facile le calcul de la quantité d'aliments nécessaires à un animal pendant une année. Ainsi, en prenant pour terme de comparaison le bon foin de prairie naturelle, nous trouvons que chaque 100 livres du poids d'un sujet vivant exige pour son alimentation annuelle 1200 à 1250 livres. C'est-à-dire qu'une vache, par exemple, qui pèserait 700 livres poids vif, devrait consommer par année 8400 à 8750 livres de foin ou l'équivalent en toute autre nourriture. Si cette vache prend sa nourriture au pâturage pendant l'été, une partie du poids de foin sera remplacée par une quantité équivalente d'herbe verte. Si elle passe 6 mois au pâturage la valeur de l'herbe qu'elle consommera devra être comptée pour autant que la quantité de foin nécessaire pour la nourrir aussi bien dans le même espace de temps, c'est-à-dire que cette valeur sera de 4300 à 4375 livres.

Les animaux à l'engrais font exception à cette règle générale. Dans ce cas-ci, les profits sont d'autant plus élevés que l'engraissement marche avec une plus grande rapidité, alors l'intérêt de l'engraisseur est de leur faire absorber la plus grande somme de nourriture dans le moindre temps possible. Pour suivre cette donnée on donne aux bêtes à l'engrais une ration égale au 25e de leur poids au moins et si c'est possible on la porte jusqu'au 20e. Mais on objectera peut-être qu'il est impossible de faire manger au bétail un volume aussi considérable de foin. L'objection a été parfaitement prévue; nous savons bien que l'estomac est une poche dont la capacité est limitée et qu'il est impossible d'y mettre plus de nourriture qu'il n'en peut contenir. Mais nous savons aussi que la bête à l'engrais peut engraisser avec des aliments autres que le foin. Partant de là, tout en conseillant de porter la ration au 25e et même au 20e si on le peut, nous recommandons de remplacer une partie du foin par des aliments plus nutritifs sous un même volume, comme par exemple des racines, des grains moulus, du pain de lin etc., en suivant pour cette substitution, les chiffres du tableau des équivalents nutritifs.

Ce remplacement d'une partie du foin par d'autres aliments n'a pas seulement pour effet de forcer les animaux à prendre plus de nourriture, il a encore celui de produire de la variété dans l'alimentation; or, on sait que la variété des aliments est le meilleur remède contre le dégoût, si bien que les bêtes arrivent à la fin de leur engraissement sans avoir perdu de leur appétit.

En résumé, il faut que les animaux d'une ferme reçoivent une nourriture abondante contenant, non-seulement les principes nutritifs nécessaires à leur entretien, mais encore ceux qu'exige la création des produits qu'on leur demande. De plus, il faut

que la nourriture présente un volume proportionnel à la capacité de l'estomac. Par conséquent, il serait très-utile à l'alimentation convenable du bétail de connaître le volume que peut absorber chaque espèce animale; malheureusement la science ne peut éclairer les ténèbres qui couvrent cet important sujet. Nous savons seulement que l'estomac des ruminants, bœufs et moutons est plus spacieux, peut contenir un plus grand volume d'aliments que celui du cheval et du porc et que la capacité de l'estomac des herbivores (mangeurs d'herbes) est plus grande que chez les granivores (mangeurs de grains). Nous savons aussi, d'après les importants travaux de Weckerlin, que si l'on représente par 100 le volume de cent livres de bon foin de prairies naturelles.

100 livres de paille	auront un volume de	100
100 " orge	"	20
100 " betteraves	"	18
100 " patates	"	15

" Ainsi, dit M. L. Moll, un bœuf dont la ration habituelle serait de 40 livres de foin se trouverait mal d'une ration composée de dix livres de foin et de 60 livres de pommes de terre, et plus mal encore de 12 livres de foin et de 14 livres d'orge, car si chacune de ces rations est l'équivalent de 40 livres de foin pour la faculté nutritive, elles en diffèrent notablement pour le volume; la première n'ayant que 9.5 et la seconde que 7.4 volumes au lieu de vingt que présente la ration en foin seul."

Dans le cas où son estomac est insuffisamment rempli, l'animal éprouve des tiraillements qui le font souffrir et l'empêche d'extraire de ses aliments tous les principes nutritifs qu'ils contiennent; c'est surtout dans ce cas que nous devons rencontrer dans les déjections le plus de substances non digérées. Ce qu'il y aurait de mieux à faire alors serait d'ajouter à la ration totale, une certaine quantité de paille pour amener le volume proportionnel à la capacité de l'estomac.

Cette addition de la paille est recommandée par nos meilleurs écrivains agricoles et elle est mise en pratique par les éleveurs et les engraisseurs les plus entendus dans l'alimentation du bétail. Ces éleveurs et engraisseurs ont pour habitude, lorsqu'ils donnent beaucoup de grains, de racines, de son ou de pain de lin à leurs bêtes, de remplacer une partie du foin par une quantité équivalente de paille. Ils ont été forcés d'en agir ainsi d'après ce fait souvent observé que l'animal qui reçoit une nourriture riche en principes nutritifs, mais d'un faible volume ne profite pas autant que le promettrait cette riche alimentation.

La distribution d'une nourriture riche, mais d'un trop faible volume est donc une faute. Cependant, cette faute n'est pas très-fréquente et le plus ordinairement on tombe dans l'excès contraire, c'est-à-dire qu'on distribue des aliments pauvres en principes nutritifs, par exemple de la paille; alors, comme les animaux maigrissent, on essaie de remplacer la qualité par la quantité et on surcharge leur estomac, c'est la faute ordinaire des pays pauvres et mal cultivés; c'est aussi la faute dans laquelle tombe très-souvent, pour ne pas dire toujours, la plupart des cultivateurs canadiens.

De tous les animaux de la ferme, c'est le cheval et le porc qui souffrent le moins de la diminution dans le volume de la nourriture; mais en revanche ce sont ceux qui souffrent le plus d'une augmentation de ce même volume.

(A continuer)

## REVUE DE LA SEMAINE

Un des adversaires les plus redoutables de la vérité, une des sources les plus fécondes du modérantisme par conséquent, c'est

l'intérêt privé. Que d'hommes n'osent rendre hommage à la vérité, parce qu'ils redoutent les légers inconvénients qui peut-être en résulteraient pour eux ! Leur nombre est plus grand qu'on ne le croit. Tel, qui en votre présence témoigne de son inaltérable attachement aux bons principes et n'hésite pas à dire qu'on doit tout leur sacrifier et mettre tout en œuvre pour assurer leur triomphe, tiendra un langage bien différent en face des adversaires. Il craindra de leur déplaire, de les froisser, et, s'il ne renie pas formellement ce qu'il sait bien être la vérité, il aura soin de ne dire mot ou au moins il ne dira rien qui puisse trahir le fond de sa pensée ; il se réfugiera dans des échappatoires, s'il est obligé de parler.

Nous n'exagérons pas ici. On ne saurait se faire une idée de la lâcheté de certains catholiques de notre époque. Un mot, un regard suffit pour leur faire perdre contenance. Ils tiennent à voguer du côté où souffle le vent de la faveur, et sitôt qu'ils soupçonnent qu'elle peut leur échapper, ils sont prêts à faire tout ce qu'on exigera d'eux pour éviter ce qu'ils regardent comme un grand malheur. Ils ne manquent pas de faire valoir de beaux prétextes pour s'excuser et tranquilliser leur conscience. Ils se disent qu'après tout ils doivent ménager certains personnages influents et haut placés, et qu'à cette condition seule ils peuvent être utiles et opérer le bien. " En quoi servirions-nous la bonne cause, disent-ils, si nous allions heurter leur manière de voir par un zèle intempestif ? En rien absolument, car nos paroles ne seraient pas entendues et encore moins comprises. Loin même de la servir nous lui porterions préjudice : nous exaspérerions les adversaires et en ferions des ennemis plus déclarés que jamais. Or, comme nous ne devons rien gagner en affirmant la vérité, que nous nous compromettrions même au point de nous rendre impossibles, mieux vaut la taire et faire tout doucement le peu de bien que nous pouvons, sans souffler mot. "

C'est en prenant ainsi le langage de la prudence et du zèle que nos modérantistes, esclaves de l'intérêt privé, s'imaginent tenir une conduite excellente et travailler pour le plus grand bien. Il est certainement des circonstances où il vaut mieux se taire que parler, mais elles sont infiniment rares. Quoique la prudence puisse parfois demander qu'on tolère un ordre de choses en contradiction avec les vrais principes, il n'est cependant pas permis de les taire ou de les nier. Bien plus, il faut les rappeler souvent et faire de constants efforts pour qu'ils soient enfin respectés dans la pratique. C'est ce à quoi beaucoup de personnes ne font pas assez d'attention. On peut, on doit même, en certains cas, tolérer les faits accomplis qui sont une conséquence de l'erreur, mais jamais l'erreur elle-même, jamais ce qui est de nature à porter quelque atteinte à la vérité.

A ceux que nous combattons présentement, nous dirons : Quoi ! vous prétendez servir la cause de Dieu en sacrifiant pour de futiles raisons la vérité qu'il a donnée au monde au prix de l'Incarnation de son Verbe ? Mais vous ne vous rappelez donc plus ces paroles de l'Évangile : Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père, et sa mère, et sa femme, et ses enfants, et ses frères, et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple ? " Vous donc qui tenez si fortement à être bien avec tout le monde, et qui, pour obtenir ce résultat, ne faites pas difficulté de sacrifier la vérité, c'est-à-dire Dieu même, la Vérité par essence, voyez ce que valent vos actes en les pesant dans les balances du sanctuaire. Il vous est pénible de changer d'allures et vous dites comme les Juifs charnels dont certaines vérités, que proclamait le Sauveur du monde, leur chatoillaient trop fortement les oreilles : *Durus est hic sermo et quis potest eum audire*, voilà un langage qui est bien dur, et quel est celui qui peut l'entendre ? Mais il ne s'agit pas

de savoir si vous trouvez ce langage dur, si vous regardez comme difficile et coûteux à la nature de mettre en pratique ce qu'il vous commande ; non, là n'est pas la question. Vos impressions seront ce qu'elles pourront ; mais vous avez des obligations à remplir et elles subsistent, malgré vos impressions.

Vous voulez être bien avec tout le monde ! Mais Jésus-Christ vous déclare que vous ne le pouvez pas, si vous voulez compter parmi les siens. " Ne pensez pas, dit-il, que je sois venu apporter la paix sur la terre : je suis venu apporter non la paix mais le glaive. Car je suis venu séparer l'homme d'avec son père, et la fille d'avec sa mère, et la belle-fille d'avec sa belle-mère ; et les ennemis de l'homme seront ceux de sa maison. Si pour maintenir intacts les droits de la vérité, nous sommes exposés à avoir pour ennemis ceux de notre propre maison, comment donc espérer être bien avec tout le monde ? Pour vouloir être bien avec tout le monde, nous risquons fort de n'être pas bien avec Dieu.

Quiconque ne veut pas, pour ménager ses intérêts, obéir à la voix de la vérité, est coupable et tôt ou tard il aura un châtiment à subir. Le premier qu'on éprouve d'ordinaire est la perte de ces futiles avantages qu'on tenait tant à conserver. *Qui timet hominem, cito corruet*, disent les Proverbes ; celui qui craint les hommes tombera bientôt. St. Grégoire dit à propos de ce texte : " On appréhende d'irriter contre soi un homme fragile, qui se fait craindre aujourd'hui et qui demain ne sera plus ; et l'on ne craint pas d'armer contre soi la colère de la Vérité qui est dans le ciel.

Oui, ceux qui font de la vérité leur humble servante, au lieu de s'en faire les humbles serviteurs, auront un jour des comptes bien sévères à régler avec Dieu. Nous n'avons pas ici de demeure permanente, il est bon de nous le rappeler ; nous sommes dans un lieu de passage, sur une terre d'épreuves, et malheur à nous si nous subordonnons les intérêts de Dieu à ceux du temps. Il n'y a point de miséricorde pour ceux qui trahissent la vérité dont un seul iota ne saurait être méprisé. La femme adultère, qui avait péché par faiblesse, a facilement obtenu pardon ; que celui qui est sans péché, dit Jésus-Christ, lui jette la première pierre. Il n'a pas usé de la même indulgence à l'égard des Pharisiens, contempteurs obstinés de la vérité. Pour eux, il n'a eu que des malédictions et des anathèmes.

Comme conclusion pratique, affirmons la vérité hardiment et ne nous effrayons pas des persécutions auxquelles nous pourrions être en butte à cause d'elle. Ces persécutions sont inévitables, car il est écrit : *abominantur impij eos qui in recta sunt via*, les méchants ont en abomination ceux qui marchent dans la voie droite.

MM. les élèves du Collège de Ste. Anne ont donné, mardi soir de la semaine dernière, une séance publique à l'occasion de l'inauguration de l'Académie St. Thomas d'Aquin, récemment organisée parmi eux. Cette séance a été extrêmement bien remplie : discours, drames, chant et musique, rien ne manquait et tout a été fort goûté.

D'après une dépêche télégraphique, reçue dernièrement à Québec, Mgr. l'Archevêque a dû laisser Rome hier pour le Canada. Une lettre, que Sa Grandeur écrivait en date du 5 mars, nous apprend que la veille un zouave pontifical canadien, M. J. B. Morisset, de St. Roch de Québec, a été assailli, à Tivoli, par un ou plusieurs lâches sicaires, et a reçu plusieurs coups de poignard, dont un paraissait mortel.

Le schéma touchant l'infaillibilité personnelle du Pape a été distribué aux Pères du Concile le 7 mars.

## A Monsieur l'écrivain du "Journal de Québec"

Monsieur,

Dans votre dernier article du 24 mars, je vous retrouve à l'état de nature pure. C'est bien vous, toujours vous : style rude et faufuron, allures malséantes, déclamations creuses, aperçus borgnes, raisonnements boiteux, ton par fois pleurant, tout dans cette pièce révèle le vieil athlète que rien n'a pu former ni corriger. Une chose me fait vraiment peine : c'est de vous voir descendre toujours. Puisque vous l'aimez ainsi, il faut bien vous laisser aller votre chemin.

En commençant votre article, vous dites, Monsieur, que je vous ai présenté des excuses. Vous avez probablement fait ce doux rêve, mais un rêve n'est qu'un rêve. Ici, comme toujours, vous abusez de la bonne foi d'un certain nombre de vos lecteurs. Je ne me suis pas excusé auprès de vous, et la raison en est toute simple : je n'avais pas d'excuses à vous présenter. Si cependant vous maintenez le fait comme réel, je vous prierais de citer telles de mes paroles qui l'établissent. Vos beaux dédains, à propos de ces prétendues excuses, portent donc à faux et sentent le ridicule.

Entr'autres aménités que vous me faites parvenir chaque semaine, vous aimez à répéter que je suis un menteur, un calomniateur ; vous ajoutez même que je suis un prêtre qui s'oublie. Si, vous, Monsieur, vous étiez seulement un honnête homme, vous ne porteriez pas contre moi d'aussi graves accusations sans tenter de les appuyer de quelques preuves au moins. Il est très-facile de déclamer à tort et à travers ; il ne l'est pas autant parfois de justifier ses dires. Je vous demande donc vos preuves, Monsieur, ce qui s'appelle des preuves, et je suis en droit de les exiger. Je n'ignore pas que le très-grand nombre de ceux qui n'en est pas une ; elle suppose une toute autre question que celle que je vous ai posée. Vous me répondez, en effet, que le susdit conseil a blâmé la Gazette ; que M. l'abbé Pilote, par l'entremise de lettres, a assuré que des moyens seraient pris pour l'engager à ne s'occuper dorénavant que d'agriculture ; que, par l'entremise de lettres encore, le même M. Pilote "aurait fait connaître qu'il était désolé de voir la Gazette persister avec tant d'opiniâtreté dans la mauvaise voie où elle marchait depuis longtemps ; que la Gazette lui faisait jouer un piètre rôle dans l'affaire de sa sortie du comité de rédaction, en ne disant pas tout ce qui s'y était passé ; que M. Schmouth, dans une communication contre M. Tassé, lui faisait dire que lui et M. Pilote avaient prouvé les articles tant qu'à la forme, tandis qu'il lui avait toujours reproché le ton acerbe de sa critique ; que le même M. Schmouth avait aussi osé dire qu'il avait vu tous ses articles avant qu'ils fussent imprimés, excepté un seul, pour cause d'absence ; que le mensonge était à l'ordre du jour dans l'établissement de la GAZETTE ; mais qu'il espérait que le collège ne souffrirait pas des incurtades de ces écervelés ; qu'enfin il n'avait pas cru devoir garder le silence, après tout ce qui s'était passé contre le conseil agricole."

Voilà ce que vous me dites, Monsieur. Encore une fois, ça

ne répond pas du tout à ce que je vous ai demandé. Ensuite, vous ne parviendrez jamais à faire croire, quoique vous disiez, que M. l'abbé Pilote ait pu écrire de semblables choses, car, outre qu'elles sont fausses depuis le premier mot jusqu'au dernier, elles sont encore extrêmement injurieuses. En les mettant à sa charge, vous portez contre lui, Monsieur, une accusation atroce. C'est uniquement parce qu'elles viennent de vous que je ne prends pas la peine d'en faire bonne justice.

Ces faussetés ne sont pas les seules pourtant qui émaillent votre écrit : j'en signalerai encore une autre. Vous donnez comme certain, Monsieur, que la Gazette aurait été disposée à changer d'allures, si le conseil agricole lui eut assuré une subvention annuelle de \$400. Il n'y a pas un mot de vrai dans ces paroles. Ce qui est vrai, le voici : Le conseil agricole a fait proposer à M. Proulx une subvention annuelle, qui lui serait fidèlement et généreusement payée, pourvu que la Gazette fut publiée sans Revue de la Semaine. M. Proulx, profondément indigné, a refusé les offres qu'on lui faisait. Il est de ceux, voyez-vous, malheureusement trop rares aujourd'hui, qui adorent autre chose que le veau d'or. Vous me comprenez, Monsieur ?

Vous soutenez toujours, Monsieur, malgré les preuves que j'ai données et qui établissent évidemment le contraire, que la Gazette des Campagnes dépend du Collège. Vous vous appuyez, pour maintenir votre manière de voir, sur des extraits de certains rapports publiés par M. l'abbé Pilote sur l'École d'agriculture et la ferme-modèle de Ste. Anne. Un peu de réflexion pourtant eut suffi pour vous faire comprendre que la Gazette des Campagnes, rendant témoignage d'elle-même, doit être bien plutôt crue que les rapports de M. l'abbé Pilote où il n'est question d'elle qu'incidemment, et où les termes n'ont pas toute la précision désirable. M. l'abbé Pilote l'a même avoué dans le conseil agricole. D'ailleurs, les extraits, que vous citez, sont évidemment exprimés en termes impropres et ne prouvent rien en faveur de votre thèse, puisqu'aucun ne dit la même chose relativement à la Gazette. Le premier dit, en effet, qu'une institution agricole, sous les auspices de la corporation du collège, a son journal ; le second, que la Gazette est l'organe de l'École ; le troisième, qu'elle est sous le patronage de l'École. Donc, aux termes de ces rapports, la Gazette serait à la fois dans trois états différents relativement à la même institution, ce qui est manifestement impossible. Ah ! Monsieur, je le dirai avec votre bienveillante permission : vous ne feriez pas souvent de prose, si vous ne parliez et n'écriviez qu'à propos !

Vous niez avoir écrit que vous vouliez tuer la Gazette. Oui, Monsieur, vous l'avez écrit, sinon en ces termes mêmes, du moins en termes équivalents. Il en est ici comme de la question de l'infaillibilité : vous dites sans frémir le oui et le non à propos de la même chose, à quelques heures d'intervalle ; puis, en face de vos dires contradictoires, vous finissez par soutenir bravement que vous n'avez rien dit du tout. C'est commode d'avoir votre front d'airain : on se tire toujours d'embaras. A propos du dessein que vous avez formé de tuer la Gazette, vous donnez vous-même la preuve qu'il est bien réel, puis que vous signalez une conversation privée où vous l'auriez manifesté clairement. En me reprochant avec maladresse d'avoir fait allusion à cette conversation, que j'ignorais complètement et dont je ne pouvais par conséquent me servir en aucune façon, vous vous trahissez vous-même et rendez du coup la preuve complète. Grand merci, Monsieur. Nous finirons par avoir du plaisir tous les deux, vous verrez.

Avant de prendre congé de vous, j'aimerais à vous faire toucher du doigt une dernière petite contradiction. Il y a huit jours, ce n'est pas loin de nous, vous voyez, vous affirmiez que vous respectiez beaucoup le Collège de Ste. Anne et la

Messieurs qui le dirigent, que vous ne voudriez pas pour tout au monde leur dire un mot désagréable et que seul j'étais la bête noire que vous poursuiviez. C'est bien cela, n'est-ce pas? Aujourd'hui cependant, vous dites de ces mêmes Messieurs qu'ils prodiguent à leur chef d'indignes traitements; qu'ils insultent le gouvernement et les individus, attirent la lutte sur leur maison, et enfin qu'ils donnent une lamentable preuve du manque de discipline qui règne chez eux. Comment vous trouvez-vous, homme juste, au beau milieu de ces contradictions? Vous ne m'appellerez pas Monsieur, dites-vous, parce que ce n'est pas dans les habitudes du journalisme. Je comprends que le prince des cacographes ne se dérange pas pour si peu. Allez donc chacun notre chemin.

#### LE RÉDACTEUR DE LA "REVUE."

#### Directoire de la Puissance Canadienne

Nous publions aujourd'hui une annonce très-importante, c'est celle du *Directoire de la Puissance canadienne pour 1870-71*. Quarante agents parcourent en ce moment les différentes parties de la Puissance du Canada pour recueillir des abonnements et des annonces, et en même temps prendre sur les lieux des renseignements exacts sur les villes et villages avec les noms des hommes des différentes professions et métiers, ainsi que des notables de chaque paroisse. Cette publication qui nécessite des dépenses au-delà de \$16,000 mérite assurément tous les encouragements possibles. Il n'y a personne qui ne voit toute l'importance d'un tel ouvrage. M. John Lovell, qui est à la tête de cette grande entreprise, est un homme d'initiative. Il a déjà fait ses preuves, et personne n'est mieux qualifié que lui pour conduire une semblable entreprise à bonne fin. Il n'y a pas de doute que nos maisons d'éducation, nos hommes d'affaires et les membres des différentes professions se feront un devoir de donner à M. Lovell tous les encouragements qu'il mérite.

#### Améliorations à introduire dans les sucreries

(Suite et fin)

Afin de rendre le remplissage moins coûteux et par conséquent de diminuer le prix de revient du sucre, plusieurs sucriers des Etats-Unis emploient ce qu'ils nomment des *self feeders* et que nous pourrions appeler des *remplisseurs mécaniques*.—Ce sont des petites rigoles généralement en bois fixées à une cuve, à une tonne ou une grande auge contenant la sève à évaporer. Les rigoles sont munies à leur embouchure d'un levier dont l'un des bouts, le plus long, se prolonge au-dessus de la casserole et porte un corps flottant en fer-blanc ou en étain, et l'autre, le plus court, est terminé par un poids en bois dont les dimensions s'adaptent parfaitement à la cavité extérieure de la rigole. Lorsque le corps flottant s'abaisse le poids monte et laisse passer la sève dans la rigole; au contraire, lorsqu'il s'élève le poids s'abaisse, ferme la rigole et empêche la sève de s'écouler.

L'écoulement de la sève est réglé de la manière suivante: Si la casserole est vide, le corps flottant repose au fond du vase et alors le poids s'élève, la sève coule, et vient remplir la casserole; mais à mesure que le liquide monte dans cette dernière, le corps flottant s'élève; force le poids à descendre vers le fond de la rigole et à diminuer, par conséquent, l'écoulement de la sève. Si, dans ce moment, l'écoulement est encore plus rapide que l'évaporation, le corps flottant continue toujours à monter, le poids à descendre et le liquide s'échappe en un filet de plus en plus mince jusqu'à ce que tout écoulement cesse. Mais que la vaporisation se fasse rapidement, le corps flottant descendra le poids s'élèvera et l'écoulement de la sève recommencera.

Les avantages que l'on peut retirer de cette utile innovation sont considérables et méritent l'attention des praticiens: les frais de remplissage deviennent très-faibles; la perte de la sève, si grande dans la vieille méthode, est maintenant nulle, le sucrier peut sortir, s'occuper d'une autre besogne, sans craindre les accidents; car la sève ne peut pas brûler ni passer par-dessus les vaisseaux.

Dans notre premier article, nous avons donné quatre moyens d'augmenter l'abondance des produits; ces quatre moyens consistent 1o à recueillir toute la sève, 2o à n'en laisser perdre aucune partie, 3o à la conserver exempte de toute altération et 4o à exécuter toutes les opérations avec une propreté minutieuse.

D'après la méthode ordinaire, il s'en faut de beaucoup que la sève soit toute recueillie, une notable portion est perdue lorsque la fonte des neiges est rapide et surtout lorsque le vent souffle avec violence.

Les casseaux sont souvent renversés ou emportés par le vent, ou bien les gouttelottes de sève qui s'échappent du chalumeau ou des coins sont rejetées loin du vase, et dans tous les cas, il y a perte considérable.

Cette perte pourrait s'éviter facilement en changeant la manière de disposer les vaisseaux. Avant tout, il faut commencer par se débarrasser des casseaux et les remplacer au moyen de petites chaudières de fer blanc. Ces chaudières coûtent certainement plus cher que les casseaux, mais ils peuvent se conserver pendant une trentaine d'années, pourvu que l'on ait eu la précaution de les recouvrir d'une couche de peinture à l'extérieur. En adoptant l'usage de ces chaudières, on a l'immense avantage de pouvoir suspendre le vaisseau au chalumeau même et de recueillir jusqu'à la dernière goutte de sève. Pour atteindre ce but, la chaudière est percée d'un trou juste au-dessous de la broche qui en forme le rebord, et le chalumeau est pourvu de trois rainures transversales sur l'une desquelles on appuie le bord de la chaudière. Ainsi disposés les vaisseaux recueillent toute la sève, s'emplit jusqu'au niveau du chalumeau sans renverser, on a de plus l'avantage de collecter la sève dans un plus court espace de temps, et surtout celui de pouvoir couvrir les vaisseaux.

Les vases que l'on emploie pour recueillir la sève devraient toujours être couverts. Quand bien même les sucriers canadiens n'adopteraient cette seule amélioration ce serait déjà un grand pas de fait dans la fabrication rapide du sucre de bonne qualité. Voici comment l'*American Agriculturist* parle de cette heureuse innovation, (nous traduisons):

"Elle empêche la pluie, la neige, les saletés et les insectes de tomber dans la sève, et soustrait le liquide aux mauvais effets de la chaleur et du froid. La sève n'est pas sujette à s'écouler pendant les journées chaudes, ni à geler pendant les nuits froides. Empêcher la pluie de tomber dans le vase est cependant son principal objet. Quelquefois, pendant la saison du sucre, il tombe quatre à cinq pouces d'eau, en pluie ou en neige. Ce qui, dans une sucrerie de 500 érables, formerait environ 25 quarts d'eau qu'il faudrait faire évaporer; de là augmentation des dépenses. Mais ce n'est pas tout: la pluie ruisselle sur les arbres, en emportant avec elle des matières colorantes et des saletés. Aussi, est-il impossible de faire du sucre ou du sirop de première qualité avec de la sève mélangée d'eau de pluie. Les couverts sont faits d'un bout de planche de  $\frac{3}{4}$  de pouce d'épaisseur, d'un pied de largeur, et blanchie sur un côté."

La bonne conservation de la sève est une partie importante de la fabrication du sucre. Toute sève qui aura tourné à l'acidité ne peut faire de bon sirop et encore moins de bon sucre. On doit donc, par tous les moyens possibles, empêcher la sève de s'écouler; pour cela, il faudra la conserver dans une place fraîche, la soustraire à l'action de la chaleur, laver les vases où l'on

recueille et conserve le précieux liquide, et faites bouillir ce dernier aussitôt que possible après sa production.

Enfin, comme soins de propreté, nous recommandons fortement l'écurage des casseroles, l'emploi de couloirs bien blancs et bien nets et tous les lavages qu'exigent l'opération si délicate de la fabrication du sucre. Le sucrier devrait avoir les mains aussi blanches et aussi nettes que la cuisinière la plus soigneuse. Quant aux procédés de fabrication nous n'en parlerons pas, car nos sucriers ne pêchent pas sur ce rapport, et nous sommes certains que si les améliorations que nous recommandons et qui ont déjà prouvé leur efficacité dans les sucreries des Etats-Unis, étaient adoptées, notre sucre d'érable aurait rarement quelque chose à envier aux plus belles qualités de sucre.

#### Toutes les graines ne germent pas en même temps

Personne n'ignore que les graines des différentes espèces, semées le même jour, à la même heure, dans des conditions également favorables, ne germent pas au même moment.

Le docteur H. Schacht, auteur d'un remarquable livre intitulé *Les Arbres*, s'est demandé pourquoi il en est ainsi et a cherché à expliquer le fait. "Puisqu'il ne faut, dit-il, que de l'air, de l'eau et de la chaleur, pourquoi donc toutes les graines ne germent pas en même temps?—Pourquoi le sapin et le hêtre germent-ils plus tôt que l'épicéa, le pin et le mélèze? Cela tient soit à l'organisation particulière de chaque espèce de graine, soit à leur composition chimique, soit aux enveloppes qui sont plus ou moins minces, épaisses ou ligneuses.—Les ormes, les peupliers et les saules, dont les graines mûrissent pendant l'été, germent peu de jours après être tombées sur le sol.—D'après Wichura, la germination du saule a lieu en 12 heures seulement.

"Les graines dont l'embryon ou l'albumen contient des matières hydro-carburées paraissent germer plus vite que celles qui renferment beaucoup d'huiles grasses. Le grain de blé, dont l'albumen est rempli de fécula, germe en trois ou quatre jours quand la température est suffisamment élevée. Le gland, dont les cotylédons abondent en fécula, germe, malgré son enveloppe assez forte, en huit ou dix jours par un temps chaud et humide.—L'ambépine, le rosier, le charme, le frêne, le cornouiller et l'érable, restent en terre, d'après Wichura, même au-delà de deux ans.—Les graines fraîches lèvent mieux que les vieilles."

Nous ne savons ce qu'il faut penser de cette explication.

Bosc, en traitant de la radicule dans le *Nouveau cours complet d'agriculture* de Deterville, a fait observer avec raison que la position renversée d'une graine retarde sa germination :

"Il est de fait, dit-il, et j'en ai acquis personnellement la preuve par l'observation, que la position renversée d'une graine retarde toujours sa germination, ou mieux la sortie de terre de la plantule (tigelle) et l'enfoncement de sa radicule en terre. Ce n'est pas sans des efforts, dont le résultat n'est pas toujours heureux, que ces deux parties reprennent leur position naturelle : cela se remarque surtout dans les grosses graines, principalement dans les amandes, dont la forme allongée ne permet pas le demi-tour en question. Aussi combien d'amandiers, de noyers, de chênes semés dans des pépinières, dont le plant offre une forte courbure au collet des racines, courbure qui nuit nécessairement à l'ascension et à la descente de la sève, et par conséquent à sa végétation. D'ailleurs, souvent la radicule, dans ce cas, se montre à l'air, et, si cet air est desséchant, si le sol est vif, elle est frappée de mort ou au moins perd sa pointe."

Il suit de là nécessairement qu'il y a intérêt, quand la chose est facile, à placer les grosses graines avec la main, de manière à ne pas renverser le germe et à précipiter la germination. C'est ce que nous faisons d'ailleurs dans la petite culture pour les courges et les fèves.

La levée rapide des graines est très-essentielle, surtout lorsqu'on ne les sème pas en leur saison ou qu'elles sont exotiques.

La germination des graines peut aussi, ne l'oublions pas, être retardée par l'intelligence du cultivateur qui les aura trop recouvertes, ou les aura mises, au moment de la sécheresse, dans une terre trop remuée.

Donc, avant de procéder au semis, il convient de savoir qu'il ne faut pas enterrer indistinctement toutes les graines à la même profondeur. Celles d'un assez gros volume, comme les fèves et les pois, peuvent être recouvertes d'un demi-pouce à un pouce de terre, et toujours plus dans les terres légères que dans les terres consistantes et fraîches, parce que dans les premières l'effet des sécheresses se produit avec une grande énergie, et contrarie beaucoup la végétation quand on n'a pas soin d'arroser. Parfois, dans la petite culture, on répand la graine, on la frappe avec le plat de la main ou avec un morceau de planche, on étend par-dessus un peu de mousse, on arrose légèrement cette mousse, et on l'enlève dès que la germination commence. Fort souvent, les petites graines ne lèvent pas, uniquement parce qu'elles ont été trop recouvertes de terre, et alors, au lieu de s'accuser, on attribue l'insuccès à la mauvaise qualité de semences.

Quand on sème sur un sol fraîchement remué, par un temps très-sec, il n'est pas seulement à craindre que la germination soit retardée, il est à craindre encore qu'elle ne se fasse pas du tout. Pour prévenir ce inécompte, on plombe le terrain ensemencé, soit avec les pieds, soit avec un rouleau, ou bien on fume en couverture.—P. JOIGNEAUX.

#### Petite chronique agricole

Le mois de mars vient de finir. Impossible d'avoir une plus belle température que celle que nous avons eue dans sa première quinzaine, mais depuis le 17 elle a été très-variable. Lundi nous avons eu une nouvelle tempête de neige accompagnée d'un fort vent de nord-est. Malgré tout, le temps est très-doux. Grâce à cette inconstance il ne s'est pas fait une seule livre de sucre pendant ce mois.

On attribue les dernières variations atmosphériques à la nouvelle lune d'hier. On peut donc espérer que la douce influence du printemps ne tardera pas à se faire sentir. Quoiqu'il en soit, nous nous réjouissons de l'arrivée d'avril. C'est pendant ce mois que va se faire la première récolte, celle du sucre d'érable, qui sera aussitôt suivi de l'ensemencement de nos champs. C'est pendant ce mois que la neige, réchauffée par les rayons du soleil, va se transformer en mille ruisseaux qui transporteront de tous côtés la fertilité au milieu des champs. Confiance donc, nous arrivons à une époque où se portent toutes nos espérances : encore quelques semaines, et nous n'aurons plus sous les yeux que de rares vestiges du long hiver que nous venons de subir.

Les derniers mois ont été très-favorables à la coupe du bois. D'après les nouvelles que nous recevons, la quantité de bois destinée aux scieries doublera celle de l'an dernier.

On nous informe que le beau bélier *Costworld*, provenant du troupeau de M. Cochrane, que la ferme-modèle du collège a acheté l'automne dernier, a donné, vers le milieu de mars, 144 livres de laine.

Le convoi de la Rivière-du-Loup est monté lundi. Quant à celui de Lévis il n'a pas bougé.

## RECETTE AGRICOLE

Colle à l'épreuve de l'eau

Prenez n'importe quelle espèce d'huile, ou du lard; et mêlez avec du caoutchouc coupé bien fin. Faites fondre jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé et d'une consistance convenable.

Nous publierons la table des matières pour le volume de la *Gazette des Campagnes* se terminant avec le présent numéro, à la fin d'avril.

## FEUILLETON

## LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

III

Comment et pourquoi maître Mouton croit le moment venu pour mettre ses connaissances à profit.

(Suite.)

— J'aurais encore compris cela, observa-t-il, si c'eût été un de Moidroy qui m'eût parlé de ces arbres, parce que c'est leurs pères qui les ont plantés ; mais de la part de ce Delagrave — nous ne devons pas dire du mal de ceux dont nous mangions le pain, — mais il ne me va guère et je ne peux pas en dire tout ce que je pense.

Le lendemain matin, lorsque Henri Delagrave entra dans son cabinet, un domestique lui remit la carte d'un visiteur qui s'était déjà présenté deux fois inutilement pour le voir.

La carte était celle de M. Ephraïm Mouton, et elle portait au bas à droite l'adresse : Villa Saint-George, près Moidroy.

— Villa Saint-George ! connaissez-vous cette habitation ? demanda Henri au domestique.

Ce dernier répondit que c'était une maison d'assez belle apparence située sur la route de Rennes à environ trois lieues à droite du château. Elle avait été dernièrement achetée par un homme de la ville qui non-seulement en avait changé le nom, mais qui encore l'avait entièrement bouleversée et refaite.

Henri Delagrave renvoya le domestique ; mais celui-ci était à peine sorti, qu'il revint et annonça :

— Monsieur Mouton !

Et l'avocat, passablement vieilli, mais toujours le même sous tous les autres rapports que quand nous l'avons vu, il y a seize ans de cela, se glissa dans l'appartement.

— Comment vous portez-vous, monsieur Henri ? dit-il. Ma carte vous est parvenue enfin ? C'est la troisième fois que je demande après vous ! hé ! hé ! hé ! Puisque nous sommes voisins, je ne vois pas ce qui nous empêcherait d'être de bons amis. Et c'est ce qui m'a déterminé à venir vous faire une visite.

Delagrave, même lorsqu'il n'était simplement que le fils de son père, n'avait pu supporter qu'avec répugnance la familiarité de cet homme. Il lui sembla, dans la position où il se trouvait, que c'était de la part de l'avocat plus qu'une présomption. Il se regarda comme insulté et prit un ton en conséquence.

D'un air froid et glacial qui avait suivi, avec le temps, par lui être habituel, il invita M. Mouton à lui exposer brièvement l'affaire qui l'amenaient chez lui.

Il appuya sur le mot — affaire — de telle sorte qu'il n'y avait pas moyen de s'y tromper.

Au grand étonnement de Henri, l'avocat approcha une chaise auprès de la table et s'assit sans plus de cérémonie.

— Il me paraît que vous ne m'accueillez pas avec plaisir, dit-il. Après tout, peut-être avez-vous raison, et puisque toute amitié est hors de cause, nous aborderons droit les affaires sérieuses. J'ai une longue histoire à vous raconter, et dont le commencement remonte à... oui, je ne me trompe pas, à plus de dix-huit ans.

Il y avait tant d'insolence dans le ton et dans les manières d'Ephraïm Mouton, que Delagrave eut beaucoup de peine à maîtriser sa colère.

Après avoir fait sur lui un violent effort, il fit signe à l'avocat de continuer.

— Nous ne fatiguerons pas le lecteur en lui racontant les tours, les détours et les périphrases dont se servit maître Mouton pour amener Henri à cette idée qu'il serait possible que le testament qu'il croyait être tombé de ses mains dans le feu existât encore.

Mais il semblait impossible à Delagrave d'admettre une pareille supposition.

L'avocat ne dissimulait point le plaisir que lui causait la crainte encore mêlée d'incrédulité de son adversaire.

Il se frottait les mains d'un air triomphant.

— Tenez, dit-il, tous les atouts sont dans mon jeu, et je ne veux pas vous faire languir plus longtemps.

Et il se mit à raconter avec les plus minutieux détails comment il avait assisté à la terrible scène qui s'était passée dans la

chambre du vieil Isaac.

De grosses gouttes d'une sueur froide roulaient sur le front de Henri Delagrave. Son visage n'avait plus apparence de vie.

Sa pensée comme par enchantement, remonta le passé, et il revit distinctement les objets tels qu'ils s'étaient présentés à lui dans cette horrible nuit.

Alors, et seulement alors, il se rappela les rideaux qu'ils avait vus s'agiter, et la fenêtre entr'ouverte.

Henri Delagrave jeta sur l'avocat un regard de lion enchaîné.

— Mais le testament ? murmura-t-il.

— Il ne sera jamais besoin de le produire, je l'espère, répondit Mouton en faisant une grimace significative.

— Il serait aussi, peut-être, impossible de jamais le montrer ? cria Delagrave dans l'esprit de qui brilla un rayon d'espérance.

Il n'y eut pas besoin de parole. Le ricanement de l'avocat fut une réponse suffisante.

Delagrave perdit tout espoir.

— Vous avez un motif pour me dire tout cela, reprit-il au bout d'un instant, autrement vous ne seriez pas ici ?

— Avant de répondre à cette question, répliqua l'avocat, il y a, monsieur Henri, un passage de mon histoire que je desire vous raconter. C'est une affaire d'amour. Hé ! hé ! hé ! cela vous fait rire ! Pourrai, Henri n'a pas toujours été heureux, lui, de ce côté, sans quoi, ce que l'on rapporte au sujet de la cicatrice qu'il a à la joue, ne serait qu'un mensonge.

— Misérable !

Delagrave bondit sur ses pieds ; mais il s'arrêta à la vue de l'être faible qui s'aplatissait devant lui sur sa chaise. Sa main qu'il avait levée pour frapper retomba le long de son corps.

— Va-t-en ! va-t-en ! cria-t-il d'une voix de tonnerre. Pas un mot de plus et ne mets pas ma patience à une trop rude épreuve !

L'avocat resta quelques secondes silencieux, puis il reprit avec assurance :

— J'ai un fils, et quelque étrange que cela puisse vous paraître, tant qu'elle a vécu, j'ai aimé sa mère. Elle est morte et il ne me reste rien au monde que mon fils Landri.

— En quoi cela peut-il me concerner ? demanda Delagrave avec hauteur.

Ephraïm éleva les mains d'un air suppliant.

— Patience ! ayez patience, monsieur Henri ! dit-il, et veuillez m'écouter jusqu'au bout. Je suis riche, très-riche ; mais je le serais encore davantage, si cela pouvait ajouter au bonheur de mon Landri. Vous avez une fille...

— Comment ! cria Delagrave. Vous osez rapprocher le nom de ma fille de celui de votre fils !

L'avocat vit briller tant de colère et tant de fureur dans les yeux de Henri Delagrave, qu'il se leva de sa chaise et qu'il mit la table entre eux deux, comme mesure de précaution.

— Doucement ! dit-il ; calmez-vous. J'ai le pouvoir dans mes mains, ne me forcez pas à en user. Je vous ai dit que je suis riche. Tout ce que je possède appartient à mon fils, et — suivez-moi bien, monsieur Henri — tous les documents, tous les actes dont je suis possesseur seront à lui également ; que la fortune d'Isaac Delagrave repose, un jour, sur la tête de la femme de Landri, et

— hé ! hé ! — je vous jure que mon fils n'est pas homme à permettre que qui que ce soit touche à l'héritage de sa femme.

— Sa femme ! Varina Delagrave !

On chercherait vainement des mots pour exprimer ce qui se passait sur le visage de Henri Delagrave. La rage, le doute, l'étonnement, on y lisait tout cela à la fois.

La colère, enfin, resta maîtresse souveraine de lui.

Se redressant de toute sa hauteur, il étendit le bras vers la porte et s'écria d'une voix de tonnerre :

— Sortez ! Et si jamais vous repassez le seuil de ma demeure avec une idée comme celle que vous avez osé émettre, vous n'en ressortirez pas aussi aisément.

Ephraïm Mouton, les yeux rivés sur le visage de Delagrave, recula vers la porte.

Lorsqu'il la sentit derrière lui, il retrouva la parole :

— Vous m'enverrez chercher, dit-il en ricanant. Jusqu'à ce que ce moment arrive, je garderai soigneusement le testament !

— Faites ce que vous voudrez ! répliqua Delagrave avec mépris. Il faut que j'aie été son pour n'avoir pas deviné, du premier coup, l'inanité de vos menaces. La fille est morte, dix-huit

années se sont écoulées depuis, et...

L'avocat, qui avait déjà la main sur le bouton de la porte, tourna vers Henri une figure sur laquelle rayonnait un triomphe si insultant, que celui-ci s'arrêta court.

— La fille n'existe plus, c'est vrai, dit-il; mais quand il me conviendra de produire la femme, je saurai où la trouver.

Il ouvrit la porte, puis s'arrêta encore.

— Nous nous quittons moins agréablement que je ne l'espérais; mais n'y prenons pas garde. Nous pouvons redevenir bons amis encore. Je suis sûr que vous m'enverrez chercher, monsieur Henri!

Et il partit.

Henri Delagrave avait eu à peine le temps de se remettre, qu'une porte qui conduisait dans les appartements intérieurs du château s'ouvrit avec une telle violence, qu'une glace se brisa et couvrit le parquet de ses débris.

Delagrave tressaillit et se retourna en poussant un cri.

Sa femme se tenait droite devant lui!

Elle était très-pâle, mais ses sourcils froncés et ses narines frémissantes indiquaient plus de mépris que de colère.

— Que signifie ce que j'ai entendu?

Elle fit cette question d'un air fier et hautain.

Son mari regarda quelques secondes, en silence, cette femme superbe et indignée. Puis il lui dit sur un ton non moins sévère que celui qu'elle avait pris:

— Vous avez entendu?... tout entendu?

— Tout! répondit-elle.

Il lui posa alors la main sur le bras et l'attira rudement vers lui.

— Varina Delagrave, dit-il d'une voix étouffée, vous avez mon secret... mais n'oubliez pas que je possède le vôtre!

(A continuer.)

## APPRENTIS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

DEUX jeunes gens désirant apprendre la typographie trouveraient de l'emploi à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes.

## DIRECTOIRE DE LA PUISSANCE CANADIENNE Pour 1870-71.

Le Soussigné se propose de publier en octobre 1870 (si on lui vient suffisamment en aide par des SOUSCRIPTIONS et des ANNONCES pour couvrir les frais de la publication) un DIRECTOIRE DE LA PUISSANCE CANADIENNE, comprenant les provinces d'ONTARIO, QUEBEC, NOUVELLE-ECOSSE et NOUVEAU-BRUNSWICK, auxquelles seront ajoutées les provinces de TERRENEUVE et de l'ILE DU PRINCE EDOUARD.

Le Directoire contiendra les noms des hommes de professions et d'affaires, et des principaux habitants de chaque cité, ville, village, ainsi que beaucoup d'informations générales, y compris les Directoires alphabétiques des Bureaux de Poste et des Maîtres de Poste, des Départements du Gouvernement et des personnes qui sont employées, les Cours, Département de l'Éducation, Maisons et Officiers de Douanes, Ports d'entrée, Tarif de Douanes, Liste des Patentes d'Invention, Canaux, Chemins de Fer, Routes pour Chemins de Fer et Bateaux à Vapeurs, Sociétés de Bienfaisance et Religieuses, Clergé de toutes les dénominations, Régistrateurs et leurs Divisions, Journaux, Revues, etc., etc., ainsi que des États des Importations et des Exportations, du Revenu, des Dépenses, du Commerce et de la Population.

Le directoire sera corrigé jusqu'en août 1870.

Le DIRECTOIRE DU CANADA, pour 1857-58, publié par le soussigné, contenait les noms des principaux habitants de 1,339 cités, villes et villages dans le haut et le Bas-Canada. Le DIRECTOIRE DE LA PUISSANCE CANADIENNE, pour 1870-71, contiendra une courte description d'au moins 3,500 cités, villes et villages dans la Puissance du Canada et les provinces de Terre-Neuve et de l'Île du Prince Édouard, avec les noms des hommes de professions et d'affaires et des principaux habitants.

### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

Souscripteurs de la Puissance. . . . .	\$12 par copie.
“ États-Unis, en or. . . . .	\$12 “
“ Grande Bretagne et Irlande. £3 stg. “	
“ France, Allemagne, etc. . . . .	£3 stg. “

L'ÉDITEUR, sur demande, fera connaître les prix des annonces.

On n'exigera pas d'argent avant la livraison de l'ouvrage. — La raison de cet avis, c'est que des hommes sans principes, ont, en plusieurs occasions, perçu d'avance de l'argent, pour des livres qu'ils me disaient devoir publier sous peu.

Les personnes désireuses d'aider à la publication du DIRECTOIRE DE LA PUISSANCE CANADIENNE, pour 1870-71, voudront bien envoyer leurs ordres de SOUSCRIPTION et d'ANNONCES à

JOHN LOVELL, Imprimeur-Éditeur,  
Montréal, 23 et 25, rue St. Nicolas.

## ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869

LE Soussigné donne avis que le vingt-deux du courant il a été nommé Syndic Officiel pour le Comté de Temiscouata, en vertu du dit acte, par le Juge du District de Kamouraska.

J. ELZ. POULIOT,  
Avocat.

Rivière-du-Loup, 24 mars 1870.

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE KAMOURASKA

L'ÉTALON Young Messenger acheté par cette société à l'exposition provinciale de London, Haut-Canada, l'automne dernier, servira dans la saison prochaine aux conditions suivantes, savoir :

Pour les membres de la société, \$4 par saillie.

Pour ceux qui ne le sont pas, mais qui résident dans le comté, \$8.

Pour ceux qui résident en dehors du comté, \$10.

Une remise sera faite à ceux qui amèneront plusieurs jumens.

Young Messenger est mi-sang, âgé de cinq ans. Il vient par son père du célèbre Hamiltonian et par sa mère de Warrior dont les descendants ont acquis une grande réputation.

La Société d'agriculture de Kamouraska va rendre un grand service aux éleveurs de chevaux du comté. Ils s'empresseront sans doute de profiter de l'occasion qui leur est offerte à des conditions si faciles. Un bon cheval est toujours un article de grande valeur, soit que le propriétaire le destine à la vente, soit qu'il le garde pour son propre usage. Six piastres ne sont rien lorsqu'il s'agit de quadrupler la valeur d'un poulain.

S'adresser à

AUGUSTE CASGRAIN,

31 mars 1870.

Rivière-Québec,

## A VENDRE A LA FERME-MODELE DE STE. ANNE

DEUX Taureaux,  $\frac{1}{2}$  Ayrshire, âgés de deux ans. Sept Veaux  $\frac{1}{2}$  Ayrshire, âgés de 2 à 6 semaines.

Conditions faciles.

S'adresser à

Sté. Anne de la Pocatière, 31 mars 1870.

J. ROY, C. P.

A VOINE DE NORVEGE A VENDRE.—Le soussigné offre en vente cent minots de cette avoine récoltée à Ste. Anne l'été dernier, et supérieure à celle achetée aux États-Unis.—Prix : le minot, \$5;  $\frac{1}{2}$  minot, \$3;  $\frac{1}{4}$  de minot, \$2.

20 janvier 1869.

FIRMIN H. PROULX,

Éditeur de la Gazette des Campagnes,  
Sté. Anne de la Pocatière.

**TABLE**

DES

*Matières contenues dans le huitième volume*

DE LA

**GAZETTE DES CAMPAGNES**

**Causerie agricole.**

PAGES.

Du trèfle rouge.....	1, 9, 17, 25, 33, 41.
Trèfle hybride—Trèfle couché.....	49
Vesce multigraine—Vesce à quatre graines.....	54
Culture du trèfle rouge pour ses graines.....	61, 65, 73.
De la récolte des graines.....	81, 97
Engrenage du trèfle.....	105
Culture.....	121, 130
Du trèfle d'Alsike.....	138
Du trèfle incarnat.....	145
Nécessité des améliorations.....	161, 171
Comment il faut procéder dans la voie des améliorations.....	177
De quelques plantes fourragères non cultivées en Canada.....	185
De la luzerne.....	193
Du sainfoin.....	194, 201
Revue rétrospective.....	209
Nécessité du bétail.....	217, 225, 233, 241
Les produits du bétail.....	242, 257, 275, 273, 281, 289
Augmentation des recettes au moyen de la spécialisation des races.....	305
Des moyens de se procurer une bonne race... ..	313
Du croisement.....	321, 329, 337, 347, 354, 363, 371, 379, 387, 395
Augmentation des produits par la réduction des branches d'exploitation.....	396, 403, 411, 419

**Revue de la Semaine.**

PAGES—3, 10, 18, 26, 34, 42, 50, 58, 66, 75, 82, 98, 106, 114, 122, 130, 138, 147, 163, 170, 178, 186, 194, 202, 210, 218, 226, 234, 242, 250, 258, 267, 274, 283, 290, 298, 307, 315, 322, 330, 338, 348, 357, 365, 373, 380, 396, 404, 412, 420.

**Sujets divers.**

A nos abonnés.....	1
A travers champs.....	4
Patates comme nourriture des chevaux.....	5
Le catéchisme d'agriculture par l'abbé A. N. Leclerc.....	11
Fourbure des pattes du cheval.....	13
Sucre d'érable.....	14
Amélioration de l'espèce chevaline en Canada.....	20, 28, 35, 44
Patates Garnet-Chili et brème de Schrader ..	21
Une ferme-modèle.....	28
Culture des patates.....	44
Le chiendent arraché.....	45
Colonisation et émigration.....	51, 164
Eaux d'échouage des boucheries comme engrais.....	53
Transplantation des arbres fruitiers.....	59
Le mois de mai.....	61

PAGES.

Plantation d'érables.....	67, 76
Immigration au lac St. Jean.....	69
Fête de l'inauguration de la chapelle du Collège de Ste. Anne.....	73
Du buttage des patates, (rechaussage).....	77
Loi sur la Colonisation, province de Québec..	83
Culture du blé par J. F. Langlais, de N.-D. d'Hébertville.....	85
Souvenir de la Fête du 17 juin, au Collège de Ste. Anne.....	89
Acte concernant l'agriculture et les travaux publics, sanctionné le 5 avril 1869.....	99
Ouverture des chemins de colonisation.....	100
Le pâturage des prairies.....	100
Organisation des sociétés d'agriculture.....	107
Pincage des patates.....	108
Hygiène pendant les chaleurs.....	115
Un empoisonnement par l'huile de charbon... ..	115
Transformation des os en engrais.....	116
L'agriculture dans la province de Québec, ses souffrances et ses remèdes.....	123
Cruauté envers les animaux.....	131
Comment on peut faire du bien aux animaux..	132
Vaches rurales.....	132
La fenaison.....	132
Animaux importés.....	132
Le déboisement.....	139
La fenaison par la pluie.....	141
Une leçon d'économie rurale.....	150
De la responsabilité des cultivateurs.....	151
Opinion des bêtes sur le temps qu'il fera.....	152
Un pronostic infallible.....	152
Machine à égrainer le blé d'Inde.....	152
Est-il plus avantageux de laisser chauffer le fumier ou non avant de l'employer.....	152
Le ramassage à la faucille.....	154
Fenaison par la fermentation mesurée.....	164
Salaison du beurre.....	164
Agents des terres.....	172
Choix des engrais.....	172
Utilité de l'eau froide.....	172
Société d'agriculture à St. Hyacinthe.....	179
L'alcool de chiendent.....	180
Symptômes généraux indiquant qu'un cheval est malade, d'après Lafosse.....	180
La marguerite blanche.....	188
Instruction sur le buttage des arbres fruitiers..	188
Exposition d'an maux à la Rivière-Ouelle, le 9 septembre 1869.....	195, 204
Ferme-modèle de M. Brillon, notaire à Belœil	205
Le service des postes.....	205
Causes des maladies de l'espèce bovine.....	205
Société de colonisation du comté de Kamouraska.....	206, 212, 219, 252, 382
Instruction pour le buttage des arbres fruitiers	212
Deux nouveaux journaux agricoles.....	220
Achat d'un étalon de choix pour le comté de Kamouraska.....	221
Nourriture économique des porcs pendant l'été et le commencement de l'automne.....	221
Le pâturage des prairies.....	221
A propos d'avoine de la Norvège.....	227
La colonisation à Ste. Anne de la Pocatière..	228
Pourquoi la terre s'appauvrit-elle?.....	229

	PAGES.
Quel est le plus nourrissant, des pois ou du blé d'inde? .....	230
Première réunion du Conseil de l'agriculture..	230
Conseil de l'agriculture.....	236
Nouvel organe des intérêts agricoles à Montréal	236
Grand parti de labour à Longueuil, près de Montréal.....	237, 245
Exposition d'animaux et de produits agricoles le 17 octobre 1869, à St. Jean Port-Joli....	237
Inflammation du pis chez les vaches laitières..	245
Amélioration des moutons par le Cotswold....	246
Sucre d'érable .....	246
Cheval canadien.....	253
Engraissement des porcs.....	261
La <i>Gazette des familles canadiennes</i> , par l'abbé A. N. Leclerc.....	261
Comment le <i>Nouveau Monde</i> apprécie la <i>Gazette des Campagnes</i> .....	268
Rapport du Commissaire de l'agriculture, pour la Province de Québec.....	269
Le choix des grains des semence.....	269
<i>Canadian Illustrated News</i> , Montreal.....	270
Colonisation à Madawaska.....	277
Table des équivalents nutritifs.....	277
Un bon grain de blé de la mer noire.....	278
Ce que pense le <i>Journal des Trois-Rivières</i> de la <i>Gazette des Campagnes</i> .....	284
Le Conseil de l'agriculture et les fermes les mieux tenues.....	285
La tenue d'un journal de culture.....	285
Effet du plâtre sur le blé.....	285
Huile de pétrole.....	285
Le <i>Farmer's Advocate</i> .....	286
Logements et soins à donner au bétail pendant l'hiver.....	293
Utilisation des déchets de laine.....	294
Propriété abortive de la feuille de carottes après les fortes gelées.....	294
Achat d'animaux de races améliorées.....	294
Éléments de Botanique par l'abbé O. Brunet.....	295
Colonisation.....	295
Le colchite, plante vénéneuse.....	295
Nécrologie—Dane François-Boulet.....	305
Emploi du sel en agriculture et en horticulture	301
Condition de ponte des poules.....	301
Concours agricole de London, Ontario.....	301
Culture du tabac par le Notaire Ls. N. Gauvreau de l'Isle-Verte.....	302
Soignez vos instruments de culture.....	311
Les patates.....	318
Société d'agriculture de Kamouraska, élection des officiers.....	318
École d'agriculture de Ste. Anne.....	325
Éducation des jeunes chevaux.....	326
Secours mutuels dans les campagnes.....	326
Du commerce des chevaux.....	334
Ne pas trop embrasser, mais persévérer.....	334
Sociétés d'agriculture et de colonisation.....	334
Certificats pour avoine de Norvège.....	341
Effets d'une éducation mal dirigée.....	345
Semence des patates.....	345
Une fameuse vache.....	346
Sarcage des blés.....	346
La trichine.....	351, 359

	PAGES.
Les œufs frais pendant l'hiver.....	352
Hygiène du batteur en grange.....	352
Nourriture économique pour les porcs.....	352
Emploi agricole du sel.....	360
Les blés sur trèbles rompus.....	366
Choix de grains pour semences.....	366
Arbres fruitiers.....	368
La <i>Minerve</i> et la <i>Gazette des Campagnes</i> .....	374
Prairies naturelles ou permanentes.....	374, 382
Protection aux animaux.....	374
Clubs agricoles.....	374
Les racines du bouleau.....	376
Amélioration à apporter dans le transport des bestiaux par les chemins de fer.....	383
Le <i>Journal de Québec</i> veut se venger.....	389
Encore la <i>Minerve</i> .....	390
Taille des arbres fruitiers.....	392
Rejetons et labours des arbres fruitiers.....	392
Utilité du chiendent.....	392
Comment au <i>Journal de Québec</i> on voudrait donner le change.....	398
Acte de démence au <i>Journal de Québec</i> .....	398
Etablissement des glaciers.....	398
Danger de suspendre le tabac dans les granges où sont les animaux.....	399
Salage des plantes de choux.....	399
Durée des facultés germinatives.....	399
Travaux du mois de mars.....	400, 409, 416
A Monsieur l'écrivain du <i>Journal de Québec</i> .....	406, 413, 422
Des jeunes et des vieilles graines.....	407
Existence de sources souterraines; signes.....	407
Epannage d'engrais.....	408
Marnages et amendements.....	408
Alimentation des volailles.....	408
Amélioration à introduire dans les sucreries.....	415, 423
Directoire de la Puisseance Canadienne, par M. John Lovell, de Montréal.....	423
Tous les grains ne germent pas en même temps	424

**Correspondances.**

L'enseignement agricole.....	187
Le rapport sur l'enseignement agricole....	309, 317, 324, 333
Correspondance de M. l'abbé Tassé, sur l'enseignement agricole.....	382
Société de colonisation de Kamouraska.....	382
Réponse à M. l'abbé Tassé.....	391
Société de colonisation, No. 2, de Temiscouata	414
Société de colonisation, No. 3, de Temiscouata	415
Société de colonisation de L'Islet.....	415

**Petite chronique agricole.**

PAGES—5, 14, 20, 29, 37, 45, 52, 61, 69, 77, 85, 100, 109, 116, 125, 133, 141, 153, 165, 173, 180, 189, 197, 205, 213, 221, 230, 238, 246, 253, 262, 270, 278, 286, 295, 302, 311, 318, 326, 334, 346, 353, 360, 368, 376, 383, 392, 400, 409, 416, 424.

**Recettes:**

Effet du sel sur un appétit dépravé du bétail.....	8
Expulsion des fourmis.....	21
Procédé pour distinguer les vins rouges, naturels ou non.....	32
Moyen pour se rendre compte de la faculté germinative des graines.....	45

PAGES.	PAGES.		
Nourriture pour les veaux en élève.....	45	Conservation de la viande.....	203
Bonne soupe pour les gorêts.....	45	Moyen d'arracher facilement la laine après les	
Moyen pour soulager les douleurs.....	53	peaux de moutons.....	311
Durcissement des bois.....	62	Encre pour écrire sur le zinc.....	311
Méthode pour raviver les boutures flétries.....	72	Moyen de rendre au lard son goût et sa saveur	
Le soufrage des fruits malades.....	80	primitifs.....	318
Le jambon à l'anglaise.....	80	Moyen d'arrêter le sang dans une blessure lé-	
Maladie qui atteint la race ovine.....	82	gère.....	326
Cure de la météorisation.....	88	Remède contre le choléra des porcs.....	326
Moyen pour conserver le beurre.....	104	Pour empêcher des vaches de se têter.....	335
Les piqures venimeuses.....	109	Moyen facile de guérir les verrues.....	335
Développement des tiges et branches faibles...	117	Pour guérir la gale chez les veaux.....	335
Moyen pour reconnaître la qualité saccharine		Guérison de la gale.....	346
d'une betterave.....	117	Moyen de détruire les mites ou lentes chez les	
Moyen pour utiliser les pommes mal mûres....	126	animaux.....	353
Conserves de viandes salées.....	133	Sang extravasé sous un ongle.....	353
Contre-poison du phosphore.....	133	Moyen pour détruire les rongeurs des habita-	
Boisson pour le temps des récoltes.....	141	tions et des champs.....	360
Composition d'un mastic très-résistant.....	153	Lait concentré.....	360
Bains de rivière—Précaution à prendre.....	153	Moyen pour conserver le lait.....	361
Réduction des fractures des membres chez le		Arbres nouvellement plantés.....	361
cheval.....	154	Conservation des vieux arbres.....	361
Mastic de fer.....	154	Moyen de conserver les jambons de l'atteinte	
Moyen pour rendre au blé jauni par la pluie sa		des mouches.....	368
couleur naturelle.....	154	Emploi de l'huile de charbon contre les insectes	
Les champignons du lait.....	165	Destruction des mousses et lichens sur les arbres	
Mise en couleur des meubles en bois blanc....	165	fruitiers.....	376
Du lait bleu.....	174	Liqueur caustique contre le piétin.....	384
Guérison de la pustule charbonneuse.....	181	Moyen d'ôter le mauvais goût aux poissons qui	
Moyen de chasser les corneilles.....	181	sentent la vase.....	384
Moyen d'empêcher les verres de lampes de se		Moyen de faire du sirop de framboises.....	400
casser.....	181	Destruction des rongeurs.....	400
Choléra des poules, cure.....	189	Moyen de prévenir les avortements.....	409
Procédé pour reconnaître la falsification du pain		Des poux sur le bétail.....	409
Pourriture des patates, moyen d'y remédier....	189	Moyen d'empêcher les oiseaux de détruire les	
Muguet des agneaux.....	197	graines le printemps.....	417
Onguent pour la gale des moutons.....	206	Colle à l'épreuve de l'eau.....	424
Nouvelle manière de fixer les greffes.....	206		
Manière de conserver toute l'année des ra-	213		
meaux à greffer.....	213		
Petite vérole chez le cochon.....	213		
Pourriture des soies chez le cochon.....	213		
Manière de faire le savon.....	322		
Moyen d'empêcher les patates de germer et de			
les rendre plus précoces.....	231		
Moyen de protéger les arbres fruitiers contre			
les rongeurs.....	231		
Propriétés médicales du céleri.....	247		
Ciment pour joindre le cuir.....	247		
Moyen de préserver les harnais de l'atteinte			
des rats.....	254		
Moyen d'obtenir un lait riche.....	270		
Les fumiers salés.....	270		
Peinture économique pour les granges.....	278		
Moyen de garder les choux frais.....	286		
Bonne manière de mesurer le pied pour chaus-			
sons—Pour adoucir les fers—Pour empêcher			
les peintures des portes de craquer—Adoucir			
l'eau de puits.....	286		
Procédé pour conserver les cornichons.....	295		
Moyen de guérir les crevasses sur les trayons			
des vaches.....	203		
Destruction des poux du bétail.....	203		
Moyen de nettoyer les saloirs au lard.....	203		

Feuilleton

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

La chambre des machines—Les souterrains...	5
Une nouvelle qui modifie les projets de la Dame	
Blanche.....	6
La rencontre de Henri de Brabant et de Sa-	
tanais.....	7
Une rencontre sur la route de Prague—Blan-	
che et Henri de Brabant.....	15
Un coup de poignard.....	23
Ce qui était advenu aux deux pages de Henri	
de Brabant.....	31
Lionel et Conrad ont grandement sujet de se	
croire perdus.....	38
L'intendant et les hommes noirs.....	46
La société des morts.....	47
Comment Blanche entra dans le château de	
Prague.....	54
Comment Henri de Brabant rencontra la ba-	
ronne Hamelin.....	55
Comment Blanche compte s'acquitter de sa	
mission.....	63
Les prisonniers du château de Prague.....	69
Une scène à la Maison Blanche.....	78
La baronne et le chevalier.....	86